

Brassard vert à Cor Jonquille

*Une section des Amis de la Forêt qui eut son heure d'efficiencé :
Les Secouristes forestiers*

par Pierre DOIGNON

Dans la lettre par laquelle il nous confie ces quelques souvenirs de secouriste forestier qui précèdent, notre collègue Yves KROEGER – qui appartient à une brillante et active «cuvée» (1935) de cette section des Amis de la Forêt – nous suggère d'en dresser l'historique.

«Voici quelques éléments et souvenirs qui vous permettront, je l'espère, joints aux vôtres et à vos documents d'archives, de constituer sous votre plume une chronique qui sera intéressante pour «La Voix de la Forêt» 1984/1».

Pourquoi nous déroberions-nous à cette invitation ? D'autant que pareille histoire n'a encore jamais été synthétisée, alors qu'elle mérite de l'être. En effet, cette initiative de notre association a compté au nombre des mieux structurées, des plus originales et efficaces, voire – on l'a écrit – comme «unique dans les annales forestières françaises». Très vivante de 1912 à 1939, elle a illustré «glorieusement» notre groupement, concourant à son essor et à son rayonnement ; elle nous paraît aujourd'hui trop oubliée, ignorée même de nos collègues qui n'ont pas connu cette époque. Véritable brigade des feux de forêts, elle a perdu sa raison d'être depuis la Libération, fut gommée de nos prestations et, fusionnée plus qu'intégrée dans la Commission «Équipement» qui la relaya en 1950, elle se trouve en fait dissoute depuis plus de 30 ans.

Le temps de l'effort (1911-1914)

Pour lutter contre les incendies de forêt, à Fontainebleau, l'administration organisait depuis 1905, chaque dimanche et jour férié, du 1er avril au mois d'octobre, de midi au soir, une surveillance à différents points de vue étendus (Calvaire, Tour Denecourt, etc) qui mobilisait tous les gardes. Dès qu'ils voyaient une fumée suspecte, ils prévenaient leurs collègues par des appels de corne réglementaires. Des estafettes cyclistes parcouraient les routes de crête, yeux et oreilles aux aguets pour assurer les liaisons.



*Paul GREDELUE (1875-1953), Secrétaire général des Amis de la Forêt, en tenue de Secouriste forestier (brassard vert, trompe d'appel, canne-pic, bandes molletières) vers 1912.
(Collect. Doignon)*

En 1910, les gestionnaires de la forêt remarquaient que les cantons de la Table du Roi et de la Glandée étaient invisibles des points de vue. On installa donc un premier observatoire métallique de 10 m vers La Table du Roi. Un an plus tard (1911) un deuxième pylône de même hauteur fut édifié au Rocher Brûlé.

C'est pendant l'été de cette année 1911, lors de feux dévastateurs «historiques», que l'idée de créer un groupe d'intervention germa au sein du Comité directeur des Amis de la Forêt. Le secrétaire général d'alors, Jules VIATTE, rédigea des statuts adoptés par le bureau le 11 août, suivis par un règlement mis en forme au Comité du 21 novembre avec désignation de deux chefs, les frères PREGENT, le tout approuvé par l'Assemblée générale du 27 décembre 1911.

A l'origine, le groupe porta le nom de «Secouristes de la Forêt de Fontainebleau» (transformé en «Section des Secouristes forestiers» en 1934). Des circulaires et une plaquette diffusée en 1912 expliquaient le fonctionnement de ce service, calqué au début sur le modèle mis en place par l'administration forestière.

On distingua trois divisions de secouristes : les pédestriens, les cyclistes et les porteurs d'outils (hache, serpette de poche, pioche) fournis par la société, entreposés au siège

social ou à la mairie en cas d'alerte. De plus, le chef et le sous-chef reçurent une corne d'appel et une carte de la forêt. Il ne s'agissait à l'époque que d'intervenir aux feux, la garde aux pylônes n'a commencé qu'à la guerre de 1914.

Le règlement (qui, avec le recul, se teinte d'un certain pittoresque), comprend 14 articles ; il prévoit que, maître d'œuvre en cas de feu, l'Inspection forestière prévient un membre du bureau des A.F.F. Ce dernier «fait sonner le rappel en ville par le clairon désigné à cet effet. La sonnerie est celle du pas de gymnastique suivie de quatre coups de langue. Les sauveteurs se groupent à la mairie pour recevoir les instructions, le brassard, les outils et pour connaître le lieu du sinistre».

Sous l'impact de l'actualité, les feux de 1911 ayant défrayé les chroniques et ému l'opinion publique, l'initiative des A.F.F. reçut appuis et aides. Le Sous-Préfet l'encouragea par lettre lue en réunion de bureau le 12 janvier 1912 ; le Touring-Club de France (qui venait de construire — 1909 — l'abri du Calvaire) accorda une subvention de 300 F. L'Inspecteur REUSS, très favorable à cette collaboration des Secouristes, visita les zones incendiées avec le Président TAVERNIER.

SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE LA FORÊT
DE
FONTAINEBLEAU

~~~~~  
SIÈGE SOCIAL  
ET SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL :  
4, rue Casimir-Périer, Fontainebleau  
Téléphone 98  
~~~~~

FONTAINEBLEAU
MAURICE BOURGES, IMPRIMEUR BREVETÉ
32, rue de l'Arbre-Sec, 32

1912

SECTION DES SECOURISTES

RÈGLEMENT

ART. I. — Par décision du Comité des Amis de la Forêt, en date du 11 août 1911, il est formé une section spéciale, dite de « Secouristes de la Forêt » dépendant de la Société des Amis de la Forêt.

ART. II. — La Section des Secouristes a pour but de porter secours en cas d'incendie en forêt. L'adhésion est gratuite.

ART. III. — Tout adhérent à la Section prend l'engagement écrit de se rendre au feu s'il est libre au moment du sinistre. La Section est ouverte à toutes les personnes de bonne volonté qui se font inscrire au Siège social des Amis de la Forêt, 4, rue Casimir-Périer, à Fontainebleau. En s'inscrivant l'adhérent doit indiquer s'il possède une bicyclette.

ART. IV. — La Section des Secouristes est mise à la disposition de l'administration forestière qui transmet ses instructions aux chefs de la Section.

Les premières pages de la plaquette (1912) diffusée à la création (1911) de la Section des Secouristes forestiers (Archives de l'auteur)

Le 15 septembre 1912, des diplômes d'honneur « pour dévouement lors des incendies » sont remis aux frères PREGENT dont le cadet, Paul (mort en 1954) a vécu toute l'histoire des Secouristes, y compris le relais de 1950 à travers la Commission des sentiers.

En août 1913, le téléphone est utilisé pour la première fois par l'administration forestière lors des feux : il relie le poste central du Quartier des Suisses (le Centre de gestion actuel, Carrefour des Maréchaux) où réside le brigadier MAILLOT, aux Maisons forestières et aux deux pylônes de guet.

On projette bien de construire trois autres postes plus élevés (ils auront 25 m) à Augas, Franchard et au Long-Rocher, mais la guerre retardera cette réalisation de dix ans, outre qu'elle verra disparaître au combat huit secouristes.

Le 26 janvier 1914, Paul GREDELUE fut nommé sous-chef ; avec son groupe non mobilisé, il organisa jusqu'en 1918, à la demande de l'Inspecteur REUSS, la garde aux pylônes. Cette année-là, 1100 ha ont brûlé en forêt faute d'hommes et de moyens.

Le temps des sursauts (1919-1933)

L'Assemblée générale des A.F.F. du 23 mai 1919 dresse un bilan d'activité des Secouristes pendant la tourmente, en même temps que l'on y réorganise la section. Le Comité de l'Association demande — et obtient — la qualité de surveillant assermenté pour le Chef secouriste BRUÑELET ; deux de ses adjoints sont dotés du même pouvoir en juin 1920 ; ainsi que d'autres par la suite.

Le loueur de voitures DROUET offre de transporter les sauveteurs en autocar lors des gros sinistres. Il y en eut 9 en 1920, 56 lors de la grande sécheresse de 1921, 18 en 1922, mais ces derniers peu actifs par suite du mauvais temps. La section comptait alors 60 secouristes ; ils se distinguent en 1923 sur 32 feux, en 1924 (23 incendies), 1925 (22 sinistres), 1926 et 1927 (15 et 12 interventions).

Cependant, considérés à l'époque comme des marginaux par les hautes instances forestières (le Conservateur Eugène REUSS, à la retraite depuis 1912, qui avait repris du service à la guerre, est mort en 1927), les Secouristes sont de moins en moins sollicités par l'administration et la section se désagrège.

Un nouveau sursaut redore son blason en 1929 lorsque l'Inspecteur Emile SINTUREL, en place à Fontainebleau depuis 1923, prend la direction du service de 1925 à 1933 et réorganise lui-même le corps des Secouristes.

Sympathisant de ce que l'on appelle de nos jours une « ouverture » vers le public (il fut Conseiller municipal de 1919 à 1929, fondateur et Président du Syndicat d'Initiative en 1920, Président de l'Association des Naturalistes en 1927), Émile SINTUREL obtint que ces Amis de la Forêt bénévoles assurent des surveillances et rondes de nuit. La fille d'un fondateur et vice-président de notre association, Lucie MOREAU-VAUTHIER, accepte le brassard de cheftaine d'un groupe de girls-secouristes qui se crée à Bourron-Marlotte (1929), trait de mœurs qui caractérise bien l'époque et l'empreinte naissante de BALLEÑ de GUZMAN sur la société.

Nouveau sommeil des Secouristes de 1930 à 1933 ; les services forestiers de secours se réorganisent en circuit fermé.

Le temps de l'euphorie (1934-1939)

C'est alors que Clément BALLEÑ de GUZMAN (qui va accéder à la vice-présidence des A.F.F. en 1935) prend la direction des opérations, redresse la barre et assure une véritable renaissance à la section des Secouristes. Sur son initiative, le Comité directeur du 17 juillet 1934 révisé 12 articles sur les 14 du règlement de 1911 et en ajoute 4 autres.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Section des Secouristes Forestiers

RÈGLEMENT

Article n° 1. — Par sa décision en date du 11 août 1911, le Comité de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau a nommé une Section spéciale dite : « Secouristes de la Forêt », dépendant de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

Art. 2. — Au cours de sa réunion en date du 17 juillet 1934, le Comité de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau a modifié le Règlement initial dans les articles suivants : n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14.

Art. 3. — Le titre de la Section est ainsi modifié : « Section des Secouristes Forestiers. » — Le Siège en est 38, rue Royale, à Fontainebleau.

Art. 4. — Le Groupement se compose :

- D'un Chef ;
- D'un Sous-Chef ;
- D'une Section A de Secouristes possédant le téléphone et une automobile. Elle est dénommée : « Premier Secours » ;
- Une Section B de Secouristes à bicyclette ;
- Une Section C de Secouristes à cheval ;
- Une Section D spéciale, devant aider l'Administration des Eaux et Forêts, à assurer le guet dans les Pylônes pendant la période de sécheresse.

Art. 5. — Aucune cotisation n'est exigée des Secouristes dont les fonctions sont gratuites, mais obligatoirement ils devront être membres de la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

Art. 6. — Le Chef et le Sous-Chef seront toujours désignés parmi les membres du Comité de l'A. F. F.

Art. 7. — Les mineurs de plus de 18 ans, autorisés par leurs parents ou leurs tuteurs peuvent faire partie du groupement, toutefois ils ne pourront faire partie de la Section D.

Art. 8. — Il est confié à chaque Secouriste à son admission, la liste nominale sur carton des camarades Secouristes, un brassard matriculé qui reste la propriété de l'A. F. F. En cas de démission ou de départ, il devra faire retour à la Société.

Art. 9. — A son admission, chaque Secouriste devra signer un bulletin d'adhésion au Groupement, par lequel il s'engage à donner son concours chaque fois que cela sera nécessaire ; ce bulletin comportera en outre le nombre de tours de guet, que le Secouriste désirera assurer aux pylônes, pendant la période de sécheresse ; que le Secouriste renonce, en cas d'accident,

Première page de la circulaire diffusée en 1934 à la reprise d'activité de la section.

(Archives de l'auteur)

Dans un long rapport à l'Assemblée du 25 mai 1935, BALLEEN relate les grandes lignes de cette mise en place quasi-militaire : 30 volontaires (au nombre desquels Yves KROEGER et Henry FLON) avec Paul GREDELUE pour chef, s'engageant par signature à prendre des tours de guet presque chronométrés aux pylônes.

En cas d'accident aux interventions, le signataire «renonce à lui-même, à ses effets, à sa bicyclette, à sa voiture, à tout recours contre les tiers» etc. Tous les secouristes participent à des séances d'instruction dirigées dès mai 1934 au Pylône d'Augas par notre collègue Clément JACQUIOT (alors Inspecteur-adjoint). Certains assurent des surveillances cyclistes sur les routes forestières. La section confectionne des plaques de signalisation contre les feux.

La hiérarchie compte 1 chef, 1 sous-chef, 4 divisions : automobilistes et possesseurs de téléphone (section de premier secours), cyclistes, cavaliers, piétons. Le matériel comporte toujours brassard, serpette, pioche, carte. La limite inférieure d'âge d'inscription est ramenée à 18 ans.

C'est l'euphorie aux Amis de la Forêt, la grande période pour les secouristes qui assurent 135 heures de guet aux pylônes le dimanche en 1935, 91 heures en 1936, 172 heures en 1937, 58 heures pendant le seul printemps 1938. Les effectifs atteignent 60 volontaires ; 43 nouveaux venant en bloc du Camping-Club de France renforcent l'équipe en 1939 et sont affectés aux permanences tenues pendant l'été à la tour de surveillance du Long-Rocher (Lettre inédite de BALLEEN de GUZMAN à André BILLY).

Un reportage de Georges RAVON dans Le Figaro (19 Juillet 1938) relatant un après-midi de garde au pylône de Franchard fait mouche. Nous l'avons reproduit à l'époque, pour accuser son impact, dans l'Informateur de Seine-et-Marne (22 Juillet 1938) sous le titre «Brassard vert à cor Jonquille» que nous réutilisons ici. La grande presse et les actualités cinématographiques ont suivi.

Le numéro 1 de la revue des A.F.F. «La Voix de la Forêt» créée cette même année 1938 (Voir le n° 1981/1, 5-7), largement diffusé pour son lancement, est un puissant support pour la section des Secouristes qui y est évoquée à sept reprises dans ses chroniques : Par le Président TAVERNIER (brassard n° 1) dans son avant-propos : («... mes camarades secouristes qui savent si bien retrancher de leurs loisirs les beaux dimanches d'été afin de veiller sur la forêt») ; par l'Inspecteur des Forêts BOLLE («Les Secouristes bénévoles joignent leurs efforts à ceux des forestiers pour la sauvegarde des précieux trésors artistiques de Fontainebleau») ; par l'Inspecteur Émile SINTUREL («J'ai vu ces sauveteurs à l'œuvre ; ils sont un exemple pour la protection de notre grand Parc national») ; par le Vice-Président BALLEEN de GUZMAN sous sa signature de presse «N» («Nos camarades se sont volontairement engagés ; cette curieuse formation qui rend de réels services est unique en France»).

En 1939 – Yves KROEGER le relate dans ses souvenirs (p.13) – la section eut à combattre le grave sinistre d'Apremont. «L'Inspecteur JACQUIOT, connaissant leur valeur et leur dévouement, fit spontanément appel aux secouristes des A.F.F. pour les permanences» («Voix de la Forêt», 1952, 10). Huit d'entre eux étaient encore présents au début de la guerre en 1939.

Le temps du déclin (1941-1964)

Toujours sous l'impulsion de BALLEEN, en pleine guerre, l'équipe diversifie ses activités ; elle rétablit et inaugure sans se soucier des occupants «Notre Dame de la Délivrance» au Carrefour de Paris (1941), lutte contre les incendies au bornage de Barbizon (mars 1942), participe aux fouilles du site galloromain du Menpehous sur les Hauteurs de la Solle (avril 1942). Mais, cette année-là, la section se trouve décapitée par l'arrestation et la condamnation à mort de BALLEEN de GUZMAN, transféré à Melun pour exécution et finalement déporté en forteresse pendant près de 3 ans. Et puis, le 7 avril 1943, ce fut la mort du Président TAVERNIER.

Dix ans plus tard, un bilan dressé par BALLEEN, rapatrié de déportation en avril 1945 le même jour que Clément JACQUIOT, constate («Voix de la Forêt», 1952, 9) qu'en 1950 «la section des Secouristes avait vécu ; les derniers de ses hommes auxquels se sont joints quelques jeunes enthousiastes, restaurent les sentiers Denecourt».

C'était admettre que la section était dissoute, fusionnée dans la Commission des sentiers depuis la création de cette dernière par l'Assemblée générale du 7 juillet 1950.

Dix autres années passent encore. A la suite d'un souhait à l'assemblée de mai 1959, BALLEEN et Henry FLON obtiennent «l'accord du Conservateur François DURAND pour la remise en marche de la Section des Secouristes forestiers et du service de guet aux pylônes afin d'apporter une aide efficace à l'administration des Forêts dans la lutte contre les incendies» (Comité directeur et circulaire d'octobre 1959).

Mais il ne s'en suivit aucune action ni réunion, ni réalisation. Seul le papier à en-tête des A.F.F. conserva la mention de «Secouristes forestiers» dans son intitulé jusqu'à épuisement des stocks en 1960.

Le dernier sursaut, lui aussi resté platonique, fut une décision du Comité directeur du 29 novembre 1964 demeurée inédite, consignait qu'«il a été procédé à l'admission de nouveaux secouristes» et que «le principe y a été adopté enfin : ces dames, à leur tour pourront venir travailler dans les sentiers ; c'est vraiment chose nouvelle». (Lettre d'Henry FLON à BALLEEN de GUZMAN du 2 décembre 1964).

Après 30 ans d'une existence effective et enthousiaste suivie de 20 années de survie, la section des Secouristes forestiers disparut, incorporée dans la Commission des Sentiers qui n'a d'ailleurs jamais fait état ni revendiqué cette intégration restée officieuse.